

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 34714
Numéro SIREN : 822 877 288
Nom ou dénomination : 1 PLAZA

Ce dépôt a été enregistré le 18/04/2023 sous le numéro de dépôt 45624

1 PLAZA

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1 000 euros
Siège social : 24-32 rue Jean Goujon – 75008 Paris
822 877 288 RCS Paris

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 29 MARS 2023

Le mercredi 29 mars 2023,

[...]

QUATRIÈME DÉCISION

L'Associé unique, constatant que le mandat du cabinet KPMG Audit Rhône Alpes Auvergne, Commissaire aux comptes titulaire, arrive à échéance à l'issue des présentes décisions, décide de nommer le cabinet Deloitte & Associés, Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 euros, dont le siège social est situé 6 place de la Pyramide - 92908 Paris-La Défense cédex, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 572 028 041, en qualité de Commissaire aux comptes pour une durée de six exercices sociaux à compter de l'exercice 2022/2023, soit, conformément à la réglementation en vigueur, jusqu'à l'issue de la décision appelée à statuer en 2029 sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 30 septembre 2028.

Cette décision est adoptée par l'Associé unique.

CINQUIÈME DÉCISION

L'Associé unique, prenant acte de l'arrivée du terme du mandat de Commissaire aux comptes suppléant du cabinet Salustro Reydel et constatant que la Loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016, dite Loi Sapin 2, a supprimé l'obligation de désigner un Commissaire aux comptes suppléant lorsque le titulaire est une personne morale pluripersonnelle, décide de ne pas renouveler ce mandat.

Cette décision est adoptée par l'Associé unique.

SIXIÈME DÉCISION

L'Associé unique confère tous pouvoirs à Mesdames Cécile Durand et Sophie MARAVAL, ainsi qu'à Les Echos Le Parisien Annonces, à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de publicité, dépôt et inscription modificative faisant suite aux présentes décisions.

Cette décision est adoptée par l'Associé unique.

Extrait certifié conforme
M. Marc-Antoine JAMET,
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. JAMET', is written over a horizontal line. A large, sweeping diagonal stroke crosses the entire signature and the line below it.